



Boitier de domotique Somfy TaHoma switch



Notre engagement d'ici 2030 : 100% des produits Somfy vendus seront éco-conçus. ACT FOR GREEN est la démarche volontaire d'éco-conception des produits, et va au-delà des réglementations en vigueur. L'objectif est de réduire l'impact environnemental des produits tout au long de leur cycle de vie : de l'extraction des matières premières à la fin de vie.



CONSOMMATION ELECTRIQUE

L'éco-conception de ce produit a permis de passer à une consommation électrique inférieure à 1 Watt. Première source de CO₂ du produit, cette action a fortement réduit ses impacts environnementaux.



DURABILITE

La mise à jour régulière des logiciels et l'intégration de protocoles ouverts améliorent l'utilisation du produit avec des systèmes externes. La durée de vie de la box est ainsi optimisée.



RESSOURCES

Sélectionner des matériaux qui respectent les exigences environnementales et sanitaires. Ce produit a été testé par un laboratoire externe afin d'attester la conformité aux réglementations REACH et RoHS.



EMBALLAGE

L'utilisation de matières renouvelables a été privilégiée en amont. Les notices sont en fibres 100% recyclées et les cartons en fibres 50% recyclées au minimum. Le packaging final est ainsi majoritairement recyclable en fin de vie.



Somfy s'engage à fournir les déclarations environnementales des produits ACT FOR GREEN conformes à ISO 14040, validées par un organisme externe indépendant. Pour en savoir plus sur la gamme de produit Boitier de domotique Somfy TaHoma switch, retrouvez la fiche PEPecopassport® n° SOMF-00119-V01.01-FR.